

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 06 MARS 2023

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	14	10

L'an deux mille vingt-trois le 06 mars, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur GAILLOT Philippe, Maire

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe

OGER Isabelle

VALANCE Bénédicte

IMMER Alain

REUTER Olivier

WALLERICH Alain

SIVEC Jean

THILL Céline

DEBAILLEUL Delphine

VIEIRA Christophe

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

GUINDT Philippe

donne pouvoir à M. VIEIRA Christophe

MENEHIN Gaël

donne pouvoir à M. GAILLOT Philippe

LISTE DES ABSENTS NON EXCUSES :

BRUN Jérôme

PEREIRA Julien

Madame Delphine DEBAILLEUL est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance.

Objet : 2023 – 695 logement 64C rue de l'Eglise : remise sur loyer de décembre

CONSIDERANT que suite au départ de l'ancien locataire du 64C rue de l'Eglise en date du 05/12/2022 des problèmes ont été rencontrés et des travaux ont été réalisés début janvier sur les sanitaires, le changement du ballon d'eau chaude et le changement d'un radiateur

CONSIDERANT que le nouveau locataire entré le 15/12/2022, date de l'état des lieux d'entrée et de la remise des clés, n'a pas pu avoir l'usage normal du logement.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'accorder en conséquence la remise du loyer au locataire, d'un montant de 405.81€ correspondant à la période du 15 au 31/12/2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide d'accorder au locataire du 64C rue de l'Eglise une remise du loyer de 405.81€.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 11 mars 2023

Le Maire :

Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 11/03/23

Le Maire,


